

Ecrit par le 13 février 2026

Axiome Associés renouvelle sa certification ISO 9001



Le cabinet d'expertise comptable Axiome Associés vient de renouveler avec succès sa certification AFAQ ISO 9001 : 2015.

« Ce renouvellement de notre certification AFAQ ISO 9001 par Afnor est une reconnaissance de l'engagement et du professionnalisme de nos équipes, qui travaillent chaque jour à fournir des services de qualité, tout en répondant aux attentes croissantes de nos clients », se félicite Christophe Delon, président du groupe dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes.

Leader régional en Occitanie et en Provence, Axiome associés, qui est notamment historiquement implanté à Avignon ainsi que dans 19 villes dans le grand Sud regroupe 53 associés et près de 350 collaborateurs. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 33M€ et compte environ 10 000 clients.

Ecrit par le 13 février 2026



Le groupe Axiome compte 53 associés et près de 350 collaborateurs. Crédit : Axiome/DR

Depuis 2018

Depuis l'obtention initiale de cette certification en 2018, Axiome a maintenu des standards élevés dans ses pratiques et ses processus, visant à garantir une satisfaction optimale de ses clients et partenaires. Cette certification, délivrée pour une durée de trois ans, atteste une nouvelle fois de la conformité de l'organisation aux exigences de la norme internationale ISO 9001.

Le processus de renouvellement a été conduit par un auditeur Afnor qui a minutieusement examiné l'ensemble des activités du groupe. L'audit a confirmé la solidité et la rigueur du système de management de la qualité en place, démontrant des efforts constants d'amélioration continue et de performance collective.

Un « partenaire de confiance »

« Dans un contexte où les exigences réglementaires et les attentes des entreprises évoluent rapidement, Axiome Associés réaffirme son ambition de se positionner comme un partenaire de confiance porteur de solutions à forte valeur ajoutée, explique la communication du groupe. Le renouvellement de cette certification s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement du groupe, orientée vers l'excellence et la création de valeur durable. »

Axiome Associés lauréat du prix Opéra

Ecrit par le 13 février 2026

J.Causse & Associés : 60 ans au service des chefs d'entreprise



Le cabinet d'expertise comptable avignonnais [J.Causse & Associés](#), vient de célébrer ses 60 ans. Un anniversaire que le cabinet a notamment fêté fin décembre lors d'une soirée exclusivement dédiée à ses collaborateurs. Pour cela, le cabinet fondé par Jean Causse en 1964, a réuni ses 150 collaborateurs au centre des congrès du Palais des papes.

« Donner du sens aux chiffres »

« Cet événement privé marquera également une nouvelle étape pour le cabinet, qui souhaite continuer à innover et à accompagner les chefs d'entreprise dans les défis de demain », explique J.Causse & Associés dont la philosophie est de « donner du sens aux chiffres », « simplifier la vie des chefs d'entreprise » et « être un partenaire de confiance dans chaque étape de leur développement ».

Ecrit par le 13 février 2026

« Depuis 60 ans, ce sont nos équipes qui font la différence. Ce moment est l'occasion de leur rendre hommage et de les remercier pour leur engagement et leur contribution à notre réussite collective », complète [Olivier Germain](#), associé du cabinet qui rappelle également que « le cabinet continue de se démarquer par son approche humaine et son faible turnover, gage de stabilité et de continuité pour ses clients ».

Plus de 2 300 clients

Aujourd’hui, J.Causse & Associés accompagne plus de 2 300 clients en France et à l’international. Le cabinet intervient notamment dans les domaines de l’expertise comptable, audit et fiscalité, de la transmission, consolidation et évaluation d’entreprise, du Droit social et de la paie ainsi que de l’accompagnement RSE et le développement à l’international.

« Le cabinet s’appuie également sur des outils modernes et sur un réseau de partenaires de confiance (avocats, notaires, banquiers, etc.) pour offrir des solutions sur-mesure », concluent les responsables de J.Causse & Associés.

Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative

Ecrit par le 13 février 2026



Édouard Philippe et Cécile de Saint Michel ont échangé sur les défis actuels de la profession au Congrès des experts-comptables, à Marseille, mettant en avant la nécessité de réformer pour mieux accompagner les entreprises françaises.

La plénière d'ouverture du Congrès des experts-comptables, qui s'est tenue ce lundi 9 octobre, a mis en lumière les défis auxquels la profession fait face.

Édouard Philippe, ancien Premier ministre, et Cécile de Saint Michel, présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables, ont échangé sur deux sujets phares : la simplification administrative et l'avenir de la facture électronique.

La « lourdeur administrative », frein à l'exercice du métier

« Cela nous empêche d'exercer notre vrai métier ». Cécile de Saint Michel exprime les préoccupations des experts-comptables face à l'alourdissement des obligations administratives. La présidente de l'Ordre déplore, en effet, une situation où la gestion des formalités administratives prend le pas sur l'accompagnement des entreprises : « Nos clients, ce sont des TPE et PME, dont les dirigeants n'ont souvent qu'une culture limitée de la gestion et qui comptent sur nous pour les guider ».

Et Édouard Philippe a immédiatement reconnu ce constat, qualifiant cette surcharge de « agaçante et contre-productive ». Il souligne les efforts entrepris par le gouvernement pour simplifier les procédures, notamment via la mise en place du « droit à l'erreur » : « Simplifier, c'est compliqué », admet-il, tout en affirmant que le « système actuel est souvent le résultat de demandes de normes faites par la société elle-même ». Selon le maire du Havre, la clé réside dans un équilibre entre la simplification et la réponse aux

Ecrit par le 13 février 2026

attentes des entreprises et des citoyens.



FD - Édouard Philippe veut mettre la compétitivité sur le devant de la scène grâce à la formation.

Vers une simplification du bulletin de paie

Parmi les exemples concrets évoqués lors de la plénière, le bulletin de paie a été mis en avant. « Il n'y a rien de plus compliqué que de le lire », plaisante Cécile de Saint Michel en exprimant le souhait que cet outil, central pour les entreprises comme pour les salariés, soit simplifié. Même si cette dernière avoue qu'une telle réforme nécessiterait « du courage et des changements en profondeur ».

L'homme d'État reconnaît la complexité du document qu'il lie à celle du droit du travail en France : « Le bulletin de paie reflète la difficulté de notre organisation juridique ». C'est pourquoi, des efforts pour simplifier sa lecture seraient bénéfiques, tout comme une réforme plus large des normes qui régissent le droit du travail.

La facture électronique, un enjeu majeur pour l'avenir de la profession

La présidente de l'Ordre a également insisté sur l'importance de la mise en place rapide de la facture électronique, sans attendre 2026, date à laquelle elle deviendra obligatoire. Selon elle, cette transition

Ecrit par le 13 février 2026

apporterait de nombreux avantages, notamment « la réduction des délais de règlement et l'accès à des données financières en temps réel, ce qui permettrait aux experts-comptables de mieux conseiller leurs clients ».

Édouard Philippe a salué cette approche proactive, qualifiant la facture électronique de « bascule audacieuse » mais essentielle pour l'évolution de la profession. « Votre métier, ce n'est pas simplement d'observer l'économie, c'est de conseiller les chefs d'entreprise. Vous avez besoin d'informations précises et complètes, et ces informations doivent arriver rapidement », a-t-il affirmé.

La formation, clé de la compétitivité

La formation continue, enfin, est « essentielle » pour maintenir la compétitivité des entreprises françaises. L'ancien Premier ministre décrypte : « Le développement économique repose massivement sur la compétence des salariés ». Et il souligne que rien ne pourra être résolu sans un investissement massif dans la formation, un levier indispensable pour répondre aux défis économiques et industriels du pays : « Le premier sujet, c'est la compétence. Nous ne réglerons aucun problème sans la question de la formation », a-t-il martelé.

Antoine ASSANTE (les Nouvelles Publications)

(Vidéo) Grande soirée des experts-comptables à Aubanel : ce sont les étudiants qui en parlent le mieux

Ecrit par le 13 février 2026



Le lycée Théodore Aubanel vient d'accueillir la 7^e édition de 'la grande soirée des experts'. Un rendez-vous désormais incontournable réunissant, à l'initiative du GRETA-CFA Vaucluse, les représentants régionaux de l'Ordre des experts-comptables et les nombreux étudiants de cette filière modèle de l'établissement scolaire avignonnais. L'occasion pour les anciens élèves de partager leur expérience, aux actuels apprenants de rencontrer les professionnels du chiffre et aux cabinets locaux de recruter les experts-comptables de demain.

« La première chose que l'on m'a dit : 'si tu vas à Aubanel, tu verras, il y a la soirée des experts' », explique Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel depuis janvier dernier, qui avait hâte de découvrir « cet événement qui est connu largement au-delà de l'établissement ».

L'occasion pour le proviseur de rappeler la présence permanente des équipes du GRETA-CFA Vaucluse au sein de l'établissement avec « cette filière comptable qui constitue un petit peu le navire amiral du lycée Aubanel et dont l'équipe enseignante en est le fleuron grâce à la reconnaissance de longue date de son professionnalisme ».

Une insertion professionnelle à 100%

Du BTS au Master en passant par la licence, la filière comptabilité à Aubanel c'est 350 étudiants, dont 180 apprentis, sur un lycée de 1 800 apprenants. Cela représente plus de la moitié des jeunes du supérieur de l'établissement de la cité des papes. Avec, au final, des diplômés qui connaissent un taux d'insertion professionnelle de 100%. Un véritable succès dont, finalement, ce sont les étudiants ou les anciens élèves qui en parlent le mieux.

« Cette formation est excellente, reconnaît Omar Bourbia du cabinet M.A. Expert à Maillane.

« J'ai étudié à Aubanel pendant 5 ans. Cela m'a permis d'apprendre le métier », poursuit celui qui veut

Ecrit par le 13 février 2026

aussi « donner aux jeunes l'envie de rejoindre les cabinets comptables. Le plus formateur, c'est le cabinet. Il n'y a rien de mieux. »

Pour Omar Bourbia, outre le partage de la réussite de son expérience, cette soirée des experts c'est aussi l'opportunité de venir faire son 'mercato' afin de dénicher d'éventuels nouveaux collaborateurs pour le cabinet qui l'emploie.



La grande soirée des experts à Aubanel permet aux étudiants ou aux anciens élèves de partager leurs expériences. Ici, Charlotte Billon, Omar Bourbia et Sacha Louis.

Formation : ce sont les étudiants qui en parlent le mieux

Autre témoignage concret de la réussite de ces élèves qui ont fait le grand saut de la formation vers les métiers de l'expertise comptable : Charlotte Billon, actuellement en alternance au sein du cabinet [Talenz Ares](#) à Tarascon. « La formation à Aubanel nous a très bien préparé grâce notamment à des supers profs. Cette année, je découvre le monde du travail via l'alternance. »

« Cela me permet de mettre en application ce qu'ils nous ont appris », insiste celle qui a compris « que c'est le métier qu'elle voulait faire après avoir fait un stage découverte en entreprise chez un expert-comptable pendant ses vacances ».

« Je me régale. »

Sacha Louis

A l'inverse, [Sacha Louis](#) du cabinet [J.Causse & Associés](#) à Avignon « reconnaît s'être retrouvé dans ce

Ecrit par le 13 février 2026

cursus un peu au hasard car, ne sachant pas vraiment quoi faire, c'est ses parents qui vont l'orienter vers ce métier. »

« A Aubanel, nous sommes très accompagnés, poursuit-il. Nous bénéficions des réseaux de ce type de soirées qui sont très importantes pour nouer des contacts avec des professionnels. C'est comme cela que je me suis retrouvé au sein du cabinet Causse où je me régale. »

Et Sacha Louis d'insister à nouveau sur la qualité de l'accompagnement : « On est suivi en entreprise, on est suivi à l'école et nous avons le GRETA-CFA Vaucluse qui fait le lien entre les deux. »

Des étoiles dans les yeux

« C'est très impressionnant pour un chef d'établissement qui voue sa vie et sa carrière à la réussite éducative, et notamment à l'égalité des chances, de voir tous ces jeunes aussi engagés dans leurs études et dans leurs parcours, poursuit admiratif Pierre Talbot. J'ai eu la chance de participer à un autre événement organisé cette année où il y avait aussi d'anciens élèves qui sont venus évoquer leur parcours avec des étoiles dans les yeux. »

« C'est très, très rare ce que l'on voit ici, insiste le proviseur. Je sais que c'est un travail de longue haleine. C'est une histoire entre le GRETA-CFA, les élèves, les experts-comptables et le lycée. On ne peut qu'être admiratif de ce qui se passe ici à Aubanel. »

« C'est là notre raison de vivre : que le tissu économique et l'éducation nationale travaillent ensemble, main dans la main. »

Catherine Deman, présidente du GRETA-CFA Vaucluse

Quand le monde de l'entreprise rencontre celui de l'enseignement public

« Cette soirée, c'est aussi un magnifique partenariat entre l'école publique et le monde professionnel », rappelle Pierre Talbot.

« On a permis aux tissus économiques de rentrer dans l'école, se félicite [Catherine Deman](#), présidente du GRETA-CFA Vaucluse. C'est là notre raison de vivre : que le tissu économique et l'éducation nationale travaillent ensemble, main dans la main. Le GRETA-CFA, ce n'est pas seulement de la formation continue industrielle avec 'les vieux stéréotypes'. C'est également des filières aussi exigeantes que celles des métiers de la comptabilité. »

Pour meilleure preuve de cette excellence, la propre fille de Catherine Deman a profité de cette formation au sein de cette filière d'expertise comptable. « Elle en est très heureuse. Elle est épanouie dans cette profession », confie celle qui quittera d'ici quelques semaines la présidence du GRETA-CFA Vaucluse pour prendre sa retraite.

« Nous sommes très contents des étudiants qui rejoignent notre profession. »

Cyrille Peylhard, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paca

Ecrit par le 13 février 2026

Partenariat avec l'Ordre des experts-comptables

Cette grande soirée des experts, qui a réuni près de 200 participants, a été aussi l'occasion de renouveler [la convention annuelle de partenariat le GRETA-CFA Vaucluse, le lycée Aubanel et le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables \(CROEC\) de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

« Il y a beaucoup de confrères ici, explique l'avignonnais [Cyrille Peylhard](#), vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables. Nous sommes très contents des étudiants qui rejoignent notre profession. »

« La profession est largement représentée ce soir, constate également le proviseur Pierre Talbot. Cette forte présence est très impressionnante pour un chef d'établissement qui a pu diriger d'autres établissements avec d'autres formations professionnelles. »

L'occasion pour ce dernier de remercier la profession pour son appui. « Je sais que c'est un soutien très partagé, très réciproque, puisqu'en discutant avec les nombreux experts-comptables présents vous me dites que dans vos cabinets il y a beaucoup d'anciens d'Aubanel. Cela souligne l'histoire très particulière entre la profession et le lycée. »



Catherine Deman, présidente du GRETA-CFA Vaucluse, Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables, et Pierre Talbot, proviseur du lycée Aubanel durant la signature de la convention annuelle entre les 3 parties.

Une profession en plein évolution rappelle Cyrille Peylhard notamment dans les domaines de l'IA (Intelligence artificielle) et de la responsabilité sociale des entreprises.

« Il y a beaucoup de choses qui vont bouger par rapport à cela. Dans notre profession, il va falloir qu'on

Ecrit par le 13 février 2026

produise de l'information, pas seulement financière, mais aussi sociale et écologique. »

« Cette formation est un formidable outil d'égalité des chances et de promotion sociale », conclut Pierre Talbot en s'adressant aux équipes pédagogiques tout particulièrement : « Vous pouvez être fier de cette formation. »

L'Expert-comptable d'aujourd'hui : de gardien des chiffres à conseiller stratégique



Marie-France Pedroni, co-fondatrice de **bobbee**, logiciel de comptabilité et de gestion financière conçu pour les cabinets d'expertise-comptable et leurs clients, met en lumière la transformation profonde que connaît la profession d'expert-comptable, autrefois perçu comme un simple gardien des chiffres, mais qui occupe aujourd'hui un rôle crucial en tant que

Ecrit par le 13 février 2026

conseiller stratégique au sein des entreprises.

Le rôle traditionnel du cabinet d'expertise-comptable subit actuellement une transformation profonde. Autrefois perçu comme un gardien des chiffres, l'expert-comptable d'aujourd'hui se positionne désormais comme un véritable conseiller stratégique au sein des différentes structures. Cette évolution est le fruit d'une conjonction de facteurs, notamment la mondialisation des marchés, l'avènement des nouvelles technologies telle que l'IA, mais aussi l'évolution des attentes des différents acteurs que sont les équipes (les collaborateurs), les clients (les chefs d'entreprise) et les partenaires (banquiers, confrères, notaires, avocats ...). Dans ce contexte, imaginons de reconstituer un portrait-robot de l'Expert-comptable d'aujourd'hui.

En plus d'être le garant de la conformité réglementaire, l'expert-comptable d'aujourd'hui doit compléter son expertise par une polyvalence de services complémentaires :

Maitrise parfaite des technologies

Avec l'essor des technologies de l'information, la collecte et l'analyse des données financières sont devenues des tâches automatisées, libérant ainsi du temps et des ressources pour des activités à plus forte valeur ajoutée : néanmoins il s'agit de savoir que ces nouvelles technos existent, de les comprendre pour les mettre en place de façon intelligente au sein du cabinet. L'objectif n'est pas d'empiler des outils ou des solutions mais de savoir les combiner et d'organiser les procédures du cabinet pour y trouver des bénéfices.

Assurer la formation

Comprendre, mettre en place puis former : former ses équipes mais aussi former ses clients. L'utilisation des outils modernes ne peut pas fonctionner de façon idoine avec des procédures traditionnelles (celles qui ont pourtant fonctionnées pendant plus de 30 ans !!). Tout doit être reconstruit. Le passage d'une organisation traditionnelle à une organisation d'aujourd'hui doit être expliqué aux usagers que sont les collaborateurs et les clients.

La conduite du changement est un élément fondamental dans la réussite de l'expert-comptable dans sa transition et il ne doit pas adhérer seul, il doit en devenir la locomotive.

Du reporting financier à l'analyse stratégique

Historiquement, le rôle principal de l'expert-comptable était de produire des états financiers précis et conformes aux normes comptables en vigueur. Avec la maitrise des nouvelles technos et la mise en place d'outils de reporting en temps réel, il est désormais en mesure de se concentrer sur l'analyse approfondie des chiffres, en fournissant des « insights » stratégiques cruciaux pour la prise de décisions éclairées. L'objectif n'est donc plus de produire des déclarations fiscales, en ne se concentrant que sur une obligation fiscale, mais d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse des données au service désormais, non plus de l'administration fiscale, mais de son client, le chef d'entreprise.

Ecrit par le 13 février 2026

Anticipation et gestion des risques

Dans un environnement complexe et bouleversé de plus en plus imprévisible et incertain, la capacité à anticiper et à gérer les risques est cruciale pour la réussite d'une entreprise. En sa qualité de conseiller stratégique, l'expert-comptable est chargé d'identifier, d'évaluer et de surveiller les risques financiers, fiscaux et réglementaires auxquels l'entreprise est confrontée, sans oublier les risques nouveaux en liaison avec la cybercriminalité et qui peuvent être très significatifs. En mettant en place des systèmes de contrôle internes robustes et en fournissant des recommandations stratégiques, il contribue à minimiser les risques et à protéger les intérêts de son client.

Data analyste

La donnée est désormais l'or noir. Qui mieux que l'expert-comptable peut se prévaloir de détenir la data des entreprises ? La collecter au bon format, la trier, la stocker puis l'analyser, la tordre intelligemment au service de son client, toujours avec pour objectif de lui fournir des éléments et des conclusions majeures sur son activité, est un axe de développement dans les cabinets aujourd'hui.

Conseiller stratégique : un partenaire clé pour les clients

En tant que conseiller stratégique, l'expert-comptable est en mesure d'identifier les tendances, les opportunités et les risques qui peuvent influencer la performance future de son client. Ce rôle de conseiller stratégique lui confère l'obligation d'apporter plus de valeur et d'utilité à son rôle de conseiller. Les clients souhaitent être accompagnés mais surtout être écoutés et rassurés avec la capacité de personnaliser la relation de confiance qui existe entre le professionnel et son client.

En conclusion, l'expert-comptable d'aujourd'hui ne se contente plus de manipuler des chiffres, il est devenu un partenaire stratégique indispensable pour la direction et les parties prenantes de l'entreprise. Grâce à son expertise financière, à son analyse stratégique et à sa capacité à anticiper les défis à venir, il joue un rôle essentiel dans la gestion et la croissance des entreprises modernes. L'expert-comptable d'aujourd'hui est un professionnel polyvalent et stratégique qui offre bien plus que des services comptables traditionnels, en apportant une valeur ajoutée significative à ses clients.

Marie-France Pedroni, co-fondatrice de bobbee

Ecrit par le 13 février 2026



« La digitalisation des experts-comptables : au-delà des apparences, priorité à l'efficacité »

Ecrit par le 13 février 2026



Marie-France Pedroni, expert-comptable et commissaire aux comptes, fondatrice de la plateforme Bobbee* en 2019, évoque les dérives de l'accumulation des outils numériques. Souvent l'efficacité passe par la simplicité.

« L'heure est à la digitalisation et les experts-comptables ont bien compris l'importance de cette transition inéluctable. Le dernier congrès de l'OEC à Montpellier n'a cessé d'évoquer cette révolution industrielle et les messages ont été entendus. Cependant, le constat qui s'impose est que la démarche digitale, si elle n'est pas menée de manière réfléchie et cohérente, peut rapidement se transformer en bricolage. »

« La tentation est grande d'empiler une multitude d'outils, de logiciels de comptabilité ou de gestion et de technologies au nom de la modernité. »

« La tentation est grande d'empiler une multitude d'outils, de logiciels de comptabilité ou de gestion et de technologies au nom de la modernité. Cette approche s'avère non seulement onéreuse, mais aussi contre-productive. Plus d'outils ne signifie pas nécessairement plus d'efficacité et l'illusion d'une transformation numérique peut rapidement se dissiper, laissant place à une réalité décevante. C'est une erreur de conserver au sein des cabinets les mêmes pratiques et les mêmes process avec l'arrivée du numérique. Il est fondamental de réorganiser les systèmes d'information. »

« Les flux de données arrivent désormais de plusieurs canaux et sous différentes formes. Les procédures

Ecrit par le 13 février 2026

au sein des cabinets doivent être repensées en conséquence, la formation des équipes adaptée et la communication auprès des clients différente. Les experts-comptables doivent adopter une approche stratégique et réfléchie dans leur transition numérique. Plutôt que d'accumuler des outils sans réflexion, il est crucial de définir des objectifs clairs et de choisir la solution comptable qui répond spécifiquement à leur attente. »

« La simplicité est souvent synonyme d'efficacité. »

Attention au risque de fardeau numérique

« Le coût de multiples outils (outil comptable, logiciel de facturation électronique, de note de frais, de gestion prévisionnelle, de reporting ...) peut rapidement devenir un fardeau financier. En investissant de manière judicieuse dans des solutions intégrées et collaboratives, les experts-comptables peuvent optimiser leur productivité tout en minimisant les coûts inutiles. De plus, la simplicité est souvent synonyme d'efficacité. Un écosystème numérique trop complexe peut entraîner des erreurs, des retards et une perte de temps précieux. En adoptant une approche simplifiée, axée sur des solutions cohérentes et conviviales, les cabinets d'expertise comptable peuvent maximiser leur rendement tout en garantissant une transition en douceur et réussie. »

« En conclusion, la digitalisation ne doit pas être perçue comme une simple accumulation d'outils, mais plutôt comme une opportunité stratégique de transformer en profondeur les pratiques professionnelles. En faisant preuve de discernement dans le choix des technologies, en privilégiant la simplicité et en concentrant les efforts sur des objectifs clairs, il sera véritablement possible d'embrasser l'ère numérique de manière efficiente et pérenne. »

**Bobbee est une plateforme de production comptable et de gestion financière tout-en-un, conçue pour les cabinets d'expertise-comptable et leurs clients proposant des solutions intégrées et automatisées.*

Le Pontet : Jean-Yves Harasse reprend le cabinet d'expertise-comptable Achard

Ecrit par le 13 février 2026



Le cabinet d'expertise-comptable Achard, installé au 3 Place Joseph Thomas au Pontet et tenu par [Philippe Achard](#) depuis 2004, vient d'être repris par [Jean-Yves Harasse](#) et devient un cabinet [ComptaCom](#).

Installé depuis 2001 sur Avignon, Jean-Yves Harasse reprend la clientèle et les collaborateurs du cabinet d'expertise-comptable de Philippe Achard. L'équipe, connue pour sa proximité et son expertise, continuera d'assurer des services comptables de qualité.

Cette transition marque un nouveau chapitre pour le cabinet. Jean-Yves Harasse s'engage à maintenir un service clientèle de haute qualité, grâce à une connaissance approfondie du marché local et une approche personnalisée.

V.A.

Les experts-comptables de Paca prêtent

Ecrit par le 13 février 2026

serment



70 nouveaux experts-comptables viennent de prêter serment à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur qui vient de se tenir à Marseille. Parmi eux : 5 Vauclusiens.

70 nouveaux professionnels inscrits au tableau de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur viennent d'officiellement de prêter serment lors de l'assemblée générale du [Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur \(Croec Paca\)](#). Parmi eux figurent 5 Vauclusiens : [Carole Beau-Beverini](#), [Asmae Bouchnafa](#), [Sabine Buravand Zoppi](#), [David Parades](#) et [Roxane Vernhes](#). Ces derniers rejoignent les 2 332 experts-comptables de la région.

Ils ont tous prêté serment devant leurs familles, leurs pairs et [Catherine Brigant](#), directrice régionale des Finances Publiques et marraine de la promotion, du cru 2022 lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue à Marseille.

Une soirée durant laquelle Roxane Vernhes a reçu le prix Interfimo pour son mémoire sur l'intégration d'un cabinet comptable de proximité au sein d'un grand groupe alors que [Rothna Koeung Kim](#), expert-comptable à Aix-en-Provence, s'est aussi vu remettre dans le même temps le prix du meilleur mémoire.

[Lire également : \(Vidéo\) Nicolas Férand : « L'expert-comptable de demain va pouvoir faire son véritable métier : accompagner le chef d'entreprise. »](#)

Une profession réglementée présentant des garanties de moralité

L'événement a aussi permis à [Nicolas Férand](#), président de l'Ordre, de rappeler les grands principes de

Ecrit par le 13 février 2026

cette profession réglementée placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

« Acteurs incontournables de la vie économique, les experts-comptables appartiennent à une profession réglementée régie par l'Ordre des experts-comptables qui assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente, rappelle le Croec Paca. Seuls les professionnels titulaires du Diplôme d'Expertise Comptable et présentant des garanties de moralité peuvent procéder à cette inscription. Une fois reconnus experts-comptables, ils sont ensuite soumis à de nombreuses obligations : respecter le code de déontologie et les normes professionnelles, faire l'objet de contrôles réguliers sur leur activité professionnelle ou encore se soumettre à une obligation d'assurance civile professionnelle. À défaut d'être inscrit au Tableau de l'Ordre, la personne peut être poursuivie au pénal pour exercice illégal de la profession d'expert-comptable ou pour usurpation du titre. »

« Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »

Nicolas Férand, président de l'Ordre

« En 2022, le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables a enregistré près de 190 signalements, précise Nicolas Férand. En tant qu'institution représentative de la profession, c'est notre rôle de mettre en garde les entreprises face à telles pratiques. Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »

Les experts-comptables face au défi du recrutement

Actuellement, la profession est également confrontée à de vraies difficultés de recrutements.

« Malgré une offre d'emplois en constante croissance, la profession comptable est confrontée à des difficultés de recrutement : manque de collaborateurs sur le marché, manque de connaissance des métiers existants dans les cabinets ou encore image faussée de leur fonctionnement et des perspectives d'évolution professionnelle, confirme l'Ordre régional. Pour y faire face et anticiper les besoins sur les prochaines années consécutivement aux évolutions des services délivrés, des compétences attendues et des emplois proposés, le CROEC Paca se mobilise. Il participe à de nombreux évènements tels que des salons et intervient dans les écoles. Le CROEC Paca organise régulièrement des réunions avec les responsables pédagogiques des écoles. Les étudiants sont invités chaque année à participer au congrès régional. Des conventions de partenariats ont également été signées avec les écoles qui ont pu ainsi obtenir le label de la profession. »

L.G.

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur en chiffres

- 2 332 experts-comptables en Paca
- 2 914 sociétés d'expertise comptable
- 590 experts-comptables stagiaires

Ecrit par le 13 février 2026

- 10 000 collaborateurs

Entretien avec Olivier Péronnet, président des Experts-comptables de Justice



A l'occasion du 61^e congrès national des experts-comptables de justice qui débute à Lille ce jeudi 12 octobre, Olivier Péronnet, président de la Compagnie nationale des experts comptables de justice (CNECJ) depuis bientôt quatre ans, revient sur les enjeux de ces professionnels du chiffre et du droit qui assistent les magistrats en cas de contentieux.

Comment les professionnels peuvent-ils devenir expert-comptable de justice ?

Olivier Péronnet : « Pour être expert-comptable de justice, il faut donc être inscrit sur une liste de cour d'appel, éventuellement ensuite, demander à être agréé par la Cour de cassation. Il est nécessaire d'avoir les diplômes requis et de pouvoir faire valoir une expérience voire une notoriété au travers de

Ecrit par le 13 février 2026

publications par exemple. La Compagnie regroupe 400 experts-comptables de justice, ce qui en fait la plus importante compagnie des professionnels du chiffre. Nous sommes constitués de 14 sections - dont celle d'Amiens, Douai, Reims pour les Hauts-de-France - qui couvrent l'ensemble de la métropole et de l'Outre-Mer. »

Quelles sont les principales missions de la CNECJ ?

« Elle fait le lien avec l'institution judiciaire. Elle intervient par exemple dans l'instruction des dossiers d'inscription auprès des cours d'appel et organise des échange avec les magistrats. Elle publie les actes de ses congrès annuels, et des brochures techniques pour aider les experts mais aussi les parties et leurs conseils. Elle définit une déontologie pour mettre en œuvre l'obligation d'indépendance et d'objectivité car la mission de l'expert judiciaire ou de partie vise à donner une information ou un éclairage au juge. Nous avons créé un institut de formation, CNECJ Formation, qui dispense, au bénéfice des experts-comptables de justice, de modules de formation qui permettent de se tenir aux meilleurs standards professionnels possibles, de suivre l'actualité de la jurisprudence et de s'améliorer sur des techniques sur diverses thématiques de nos métiers. L'audience de CNECJ Formation a vocation à s'élargir aux collaborateurs qui ne sont pas encore experts-comptables de justice ainsi qu'aux avocats ou d'autres professions. »

«Nous apportons aux parties un processus qui garantit l'égalité des armes au juge»

Sur quels types de contentieux un expert-comptable de justice peut-il être mandaté ?

« C'est très divers. Cela peut être sur l'évaluation de préjudice suite à un sinistre industriel, à une rupture contractuelle, une pratique anticoncurrentielle... mais aussi sur des contentieux d'évaluation de conséquences de dommages, contractuels ou civils ou encore des évaluations de droits sociaux, ou encore des cas de mise en oeuvre de garanties de passif. »

« En clair, nous apportons aux parties un processus qui garantit l'égalité des armes au juge, un éclairage technique qui lui permet de prendre une décision. »

Du 12 au 14 octobre prochains, vous vous réunissez à Lille autour du thème «La CNECJ : des experts du chiffre et de l'économie au service de la justice du XXI^{ème} siècle». Selon vous, quels sont les prochains défis de votre profession ?

« Le besoin d'experts du chiffre s'est considérablement accru tant en contentieux que sur des modes alternatifs de règlement des différends : il y a un réel besoin de tiers de confiance. C'est exactement le titre de notre congrès : avoir une légitimité technique, une indépendance réelle et une capacité à procéder de façon rapide permettre de répondre le mieux possible aux besoins de la justice du XXI^e siècle. A Lille, nous allons également faire un point sur le travail technique et les perspectives. Le besoin d'élaboration d'une doctrine claire est illustré par l'initiative de la cour d'appel de Paris avec les fiches méthodologiques qui ont une très large diffusion désormais. »

« Nos propres brochures et notre institut de formation visent à animer et relayer celles-ci pour améliorer l'efficacité et la rapidité de la justice. Notre collaboration est active pour trouver des solutions ; on pense

Ecrit par le 13 février 2026

à la consultation qui peut permettre de donner plus vite un avis au juge, et de calibrer la mission pour intervenir dans un délai compatible avec les enjeux du procès. »

« Depuis quelques mois, on observe une accélération des cas de difficultés et de défaut. »

Le digital est-il une solution pour justement, éviter une justice trop longue ?

« Ce qui est certain, c'est que le digital est présent à tous les niveaux, entre les juridictions, les parties, les experts et les avocats. La plateforme Opalexe, sous l'égide du Ministère de la Justice, permet à tous de communiquer de façon sécurisée. »

« Cela nous fait gagner du temps, assure une communication non contradictoire et permet de procéder aux actes judiciaires. En tant qu'experts, nous devons être à la pointe dans l'utilisation de tous les outils de base de données financières. »

De façon plus générale, quelle est votre vision de la situation économique post-Covid ?

« Suite au Covid, on a pu observer le contentieux des professionnels du tourisme et de la restauration, avec les assureurs suite aux fermetures pour des raisons administratives. Le nombre de défauts des entreprises durant cette période s'est réduit, grâce aux aides. En revanche, depuis quelques mois, on observe une accélération des cas de difficultés et de défaut. »

Quelle réponse pouvez-vous apporter à ces difficultés ?

« Toutes les missions des contentieux dans le cadre de transactions continuent d'être présentes même si ça s'est ralenti avec l'inflation. Pour les entreprises en difficulté, le mot d'ordre c'est d'aller rapidement pour faire le bon diagnostic et trouver les solutions adéquates. »

Propos recueillis par Amandine Pinot, La Gazette Nord-Pas-de-Calais pour Réso hebdo éco